

## **COLLOQUE**

### ***Chute du contentieux de l'impayé contractuel et évolution des pratiques de recouvrement***

sous la direction scientifique de  
BÉATRICE THULLIER, PROFESSEUR,  
LAURENCE SINOPOLI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES,

Avec le soutien  
du GIP Mission de recherche Droit et Justice  
et de l'École Doctorale de Sciences Juridiques et Politiques

vendredi 7 janvier 2011 de 8h45 à 13h30  
Salle des conférences (rez-de-chaussée du Bâtiment B)

# Chute du contentieux de l'impayé contractuel et évolution des pratiques de recouvrement

8 h 45: *Accueil*

9 h 00 : **Comprendre la chute du contentieux judiciaire de l'impayé en matière contractuelle**

par Laurence SINOPOLI, Maître de conférences,  
et Béatrice THULLIER, Professeur,  
Université PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

9 h 20 : **La lutte contre l'impayé vue par une société de recouvrement**

par Véronique LEQUOY - KARPIERZ, Administrateur des  
correspondants judiciaires, Responsable technico-commercial,  
COFACE SERVICES

9 h 40 : **Évolution du comportement de l'avocat : l'abandon de la culture du tout judiciaire**

par Bruno BERGER - PERRIN, Ancien Bâtonnier des Hauts-de-Seine, Avocat à la Cour, FIDAL

10 h 00 : **Les ambiguïtés du règlement amiable des impayés : du réaménagement précontentieux du contrat au règlement alternatif d'un litige**

par Pascal ANCEL, Professeur  
Université JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

10 h 20 : *Débats*

10 h 40 : *Pause*

11 h 00 : **Le crédit et l'impayé : réflexions d'un économiste**

par Ydriss ZIANE, Maître de conférences à l'IAE - Sorbonne  
Business School, GREGOR, Université PARIS I PANTHEON-SORBONNE

11 h 20 : **L'huissier de justice, guichet unique du recouvrement amiable et judiciaire ?**

par Leo NETTEN, Président de l'Union Internationale des  
Huissiers de Justice (UIHJ)

11 h 40 : **Le clair-obscur de l'exécution civile**

par Daniel LEBEAU, Maître de conférences  
Université PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

12 h 00 : *Débats*

12 h 30 : *Cocktail déjeuner de clôture*

Ce colloque se situe dans le prolongement d'un appel d'offres lancé par le GIP Mission de recherche Droit et Justice. Fort du constat d'une baisse massive, devant les juridictions, des actions en paiement en matière contractuelle depuis les « années 1993-1994 », le GIP a émis un appel d'offres sur « La prise en charge de l'impayé contractuel en matière civile et commerciale ».

Deux équipes ont élaboré parallèlement des recherches sur ce sujet : le CERCRID de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et le CEDCACE de l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense.

Ce colloque est l'occasion tout à la fois de présenter ces recherches et de réfléchir, avec universitaires et professionnels, à ce phénomène de baisse massive du contentieux en matière contractuelle.

Ainsi, y a-t-il lieu de distinguer selon les contrats ? Selon les procédures ? Selon les juridictions, civiles ou commerciales ? Ou bien la chute frappe-t-elle tous les secteurs économiques ?

Y a-t-il seulement une dérivation vers les procédures de surendettement et de traitement des difficultés des entreprises ? Ou bien le contentieux a-t-il purement et simplement fondu ? Quelles sont alors les pratiques de lutte contre l'impayé et comment évoluent-elles ?

## Informations pratiques :

Lieu : Université de PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE  
Salle des conférences (rez-de-chaussée du Bâtiment B)  
200, Avenue de la République  
92000 NANTERRE

La participation au colloque est gratuite.

Inscription souhaitée avant le **5 janvier 2011** auprès de Madame Zoubida SAÏDI [zsaidi@u-paris10.fr](mailto:zsaidi@u-paris10.fr) ou 01.40.97.71.97.

Contacts :

[laurence.sinopoli@u-paris10.fr](mailto:laurence.sinopoli@u-paris10.fr)

[beatrice.thullier@u-paris10.fr](mailto:beatrice.thullier@u-paris10.fr)

Accès : RER A Gare Nanterre-Université

Plan du Campus Université Paris Ouest Nanterre La Défense

